



## Procès-verbal

Rencontre régulière du Comité consultatif en loisirs (CCL) de Saint-Marc-sur-Richelieu  
21 février 2022, dès 19h  
En formule hybride (Présentiel et Zoom)

Étaient présents : madame Audrey Sévigny, Vice-présidente, monsieur Daniel Désilets, madame Geneviève Beaulieu, monsieur Éric Lambert, madame Chantal Beauchemin, madame Patricia St-Laurent, madame Annie Houle, monsieur André Boudreau, madame Marie-Claude Racine(invitée)

Était absent : monsieur Philippe Benoit, président

### 1. Mot de bienvenue

La rencontre est déclarée ouverte à 19h00 par monsieur André Boudreau

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Patricia St-Laurent propose d'ajouter un point au Varia de l'ordre du jour concernant la présence de madame Marie-Claude Racine au CCL. Elle souhaite que cette dernière présente son mandat relié aux familles.

Madame Annie Houle propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, appuyé par madame Geneviève Beaulieu

### 3. Présentation des membres du CCL et rôles de chacun

Chacun des membres se présente et transmet ses attentes aux membres du CCL, maintenant complet. Nous pouvons compter sur la présence de deux nouveaux membres du CCL, soit monsieur Éric Lambert, membre, ainsi que madame Chantal Beauchemin, membre ad hoc, en remplacement temporaire de monsieur Philippe Benoit.

Madame Patricia St-Laurent informe que, à la suite du décès de la conjointe de monsieur Benoit, un mot sera publié dans le Saint-Marc...Quoi? au nom du CCL et du Conseil municipal.

### 4. Programmation loisirs Hiver 2022 et printemps 2022

Monsieur André Boudreau a informé le CCL que, dû à la pandémie, certaines activités ont dû être annulées, faute d'inscriptions. La majorité des activités qui étaient offertes ont tout de même pu être sauvées, mais avec moins d'inscrits, surtout pour les cours adultes, car les activités parascolaires sont remplies à pleine capacité. Monsieur André Boudreau informe les membres du CCL qu'une nouvelle activité offerte, soit le karaté, est également remplie à pleine capacité. Il informe également le CCL qu'une session printemps 2022 est prévue, comptant moins de semaines que normalement.

Madame Marie-Claude Racine soulève la possibilité de sonder les gens inscrits aux dernières sessions afin de connaître les raisons pour lesquelles les gens ne se sont pas inscrits en 2022. Monsieur André Boudreau est chargé de faire avancer le dossier.

5. Loisirs et événements de 2022  
a. Plaisirs d'hiver (25 février)

Monsieur André Boudreau rappelle que l'événement « Plaisirs d'hiver » a lieu le vendredi 25 février 2022, de 17h à 21h, au parc André-Raymond Noël. Il fait état des avancées des préparations de l'événement (tout est prêt) et informe le CCL qu'une nouvelle activité, soit un conte pour tous offert à même le budget de la bibliothèque. Un chauffe-terrasse a également été acheté par la municipalité et pourra servir à tout événement municipal. Monsieur André Boudreau présente également les besoins de bénévoles à l'événement et chaque membre du CCL indique s'il sera présent ou non et le rôle qu'il souhaite y tenir le cas échéant.

Monsieur Éric Lambert rappelle l'importance de faire déneiger et saler les chemins au parc André R Noël, car plusieurs citoyens y seront et qu'il faut éviter les chutes et autres dangers reliés à des chemins glacés.

b. Souper des bénévoles (Date à déterminer)

Monsieur André Boudreau demande la date vers laquelle nous tiendrons finalement le souper des bénévoles, puisque le mois d'avril arrive rapidement et que les préparatifs demandent un certain temps. Madame Patricia St-Laurent propose de retarder de quelques semaines la tenue de cet événement, mais maintient qu'il est primordial de souligner la semaine des bénévoles au mois d'avril.

Madame Annie Houle informe le CCL qu'auparavant, un comité ad hoc était formé pour organiser le souper des bénévoles et que cette tâche n'incombait pas au CCL. Elle stipule que l'organisation en est assez simple et que, comme peu de gens travaillent dans les cabanes à sucre, la période du printemps reste par conséquent une bonne option. Monsieur André Boudreau confirme le budget accordé pour l'événement par la Municipalité, soit 6300\$, incluant 1600\$ pour un spectacle.

Madame Patricia St-Laurent propose de créer un comité ad hoc formé des gens des organismes pour organiser cet événement. De plus, elle souligne qu'il est important de déterminer rapidement si nous tiendrons cet événement au printemps ou non et dans quel délai nous souhaitons que le comité de bénévoles soit formé.

Mesdames Audrey Sévigny et Geneviève Beaulieu soulignent qu'elles ne se sentent pas interpellées par l'organisation d'une fête des bénévoles et qu'un simple cadeau serait suffisant. Elles soulignent qu'il est important de trouver un cadeau qui soit significatif pour chaque bénévole et qui réponde aux caractéristiques de ce qui intéresse les bénévoles, en fonction de leurs intérêts et de leur âge.

Monsieur Daniel Désilets souligne que, dans son cas, il fait justement du bénévolat pour faire des rencontres et discuter avec des gens, mais que ce n'est pas tout le monde qui a ce besoin. Il suggère de trouver des cadeaux qui sont de même valeur que le souper prévu pour les bénévoles pour offrir quelque chose aux gens qui ne seront pas présents.

Mesdames Annie Houle et Patricia St-Laurent partagent leur accord avec cette idée. Madame Annie Houle rappelle qu'il est important d'avoir des choix de souper et d'activités pour tous, incluant les plus jeunes. Elle confirme au CCL que la semaine de reconnaissance de l'action bénévole se tient du 24 au 30 avril 2022, sous la thématique « Bénévolat change la vie ».

Madame Geneviève Beaulieu propose également de trouver des cadeaux et activités qui rejoignent les plus jeunes (Chèques-cadeaux de Sail ou du Tim Hortons, par exemple) et d'avoir le bon cadeau pour le bon âge. Pourquoi ne pas sonder les jeunes directement? Madame Audrey Sévigny approuve.

Adopté à l'unanimité.

c. Fête de l'eau (4 juin)

Madame Annie Houle explique au CCL ce qu'est exactement la Fête de l'eau. Cet événement était auparavant bonifié par des activités d'initiation au kayak, des concours de dessins, une croisière en ponton, de kiosques d'information concernant les espèces en danger dans la rivière et autres.

Madame Patricia St-Laurent indique que le CCE souhaite être présent et demande ce que le CCE pourrait faire sur place. Nous pourrions aussi inviter des compagnies locales (la ferme locale Cariphaël est mentionnée) afin de bonifier l'événement. Nous pourrions également inviter les artisans sur place. Elle propose d'autres activités comme un Food Truck et un "photobooth". Madame Annie Houle renchérit en indiquant des activités pourraient être ajoutées et se questionne sur la possibilité d'élargir la clientèle ciblée par cet événement pour inclure tous les citoyens.

d. Grand Défi Pierre-Lavoie (11 juin)

Monsieur André Boudreau informe les membres du CCL des avancées du projet, de la date retenue et qu'il n'y aura pas de station de ravitaillement ici à Saint-Marc. On pourrait également amalgamer le tout avec un événement local.

Madame Geneviève Beaulieu apporte le point de la sécurité en vélo lors des déplacements à St-Marc, car c'est très dangereux. Madame Patricia St-Laurent affirme que le point d'une piste cyclable a été soulevé lors d'une rencontre avec Simon-Jolin-Barette. La municipalité peut déposer une demande officielle sous forme de résolution auprès de la circonscription pour la faisabilité d'une piste cyclable. Il ne faut toutefois pas oublier que le tout prendra du temps puisque le MTQ est impliqué.

e. Fête nationale 2021 (23 juin)

Monsieur André Boudreau informe le CCL que les démarches sont débutées. Le feu d'artifice, entre autres, est en commande. Madame Annie Houle confirme que la thématique 2022 de la

Fête nationale est « Le Québec tissé serré » et affirme que les artisans pourraient être impliqués afin de suivre la thématique.

#### f. Patinoire municipale

Monsieur André Boudreau informe le CCL que la patinoire municipale était fermée suite aux mauvaises conditions hivernales. Monsieur Éric Lambert demande à connaître les conditions du contrat d'entretien de la patinoire et affirme qu'elle pourrait encore être réouverte, advenant que nous ayons des employés municipaux ou des bénévoles qui pourraient l'entretenir. Monsieur Éric Lambert apporte des solutions pour aider à garder la patinoire plus longtemps, comme l'installation d'un polythène blanc ou l'application d'une peinture blanche sur la surface de la patinoire. Monsieur André Boudreau se charge de faire les suivis avec les cols bleus.

Madame Chantal Beauchemin propose d'animer la patinoire l'été. Monsieur André Boudreau affirme que l'application de ligne des Pickleball sur la patinoire est déjà prévue en 2022. Madame Patricia St-Laurent affirme qu'il serait possible d'ajouter diverses lignes sur la patinoire pour une utilisation plus polyvalente de la surface.

#### g. Piste de ski de fond

Monsieur André Boudreau a informé le CCL qu'il n'a reçu une réponse du propriétaire concernant l'utilisation du terrain projeté seulement le matin de la réunion, après deux semaines d'attente. Il y avait également des problèmes au niveau du stationnement, c'est pourquoi le lieu du parc André Noël comme point de départ avait été choisi.

Elle indique que le CCE souhaite s'impliquer afin de faire la promotion des sports non motorisés et souhaite une collaboration CCL-CCE pour y parvenir.

Mme Audrey Sévigny demande s'il était possible d'élargir le projet pour y inclure autre chose que simplement du ski de fond, incluant du Fatbike. À suivre. Le CCL constate qu'un bon bout de chemin est fait pour l'hiver prochain.

#### h. Camp de jour 2022

Monsieur André Boudreau informe le CCL que le recrutement pour les postes disponibles au camp de jour est très difficile. Il indique que le nombre de candidatures reçues est très bas et que les candidatures reçues ne correspondent pas aux exigences des postes. Il se dit inquiet concernant le déroulement des embauches et craint un manque de candidats. Il demande donc au CCL de se pencher sur des solutions possibles concernant le camp de jour. Bien sûr, il est toujours possible de continuer à s'occuper du camp de jour municipal dans sa formule actuelle et d'espérer que les candidatures finissent par nous parvenir. Des pourparlers ont également été la Municipalité de Saint-Antoine afin d'offrir un camp de jour commun, mais rien n'est confirmé de ce côté.

De plus, l'option de faire affaire avec une compagnie privée, en l'occurrence AES-GVL, est apportée. Les calculs faits par Monsieur André Boudreau démontrent que les dépenses encourues par la Municipalité sont relativement comparables, mais qu'il s'agit bien sûr qu'un changement important. Sans compter qu'advenant que le directeur puisse gérer le camp de jour, mais qu'une telle situation occupera de son temps qui ne pourra être dédié à d'autres projets.

Après discussion, le CCL recommande que nous optons pour l'option de confier la gestion du camp de jour, du moins pour l'année 2022, au privé. Nous proposerons donc au Conseil municipal, prévu le 22 février 2022, d'aller de l'avant avec cette option. Madame Patricia St-Laurent aura la charge de présenter le projet en collaboration avec Monsieur André Boudreau et Madame Annie Houle.

i. Soccer, été 2022

Monsieur André Boudreau informe le CCL des avancées sur le projet soccer pour la saison 2022. Les inscriptions débutent le lundi 28 février 2022, tout est prêt pour celles-ci. La Municipalité reprendra en charge le dossier soccer, en collaboration avec les responsables 2021. Tout se déroule bien de ce côté.

j. Nouveaux projets 2022

Monsieur Daniel Désilets amène le point que le terrain de tennis comporte une craque sur sa surface qui pourrait représenter un danger à court terme et pourrait endommager le terrain. Il croit qu'un système de réservation des terrains serait souhaitable pour éviter de se déplacer inutilement. Une application mobile de réservation serait idéale, ou sur le site de la Municipalité. Monsieur André Boudreau se chargera du dossier.

Monsieur Daniel Désilets propose de tenir des cliniques d'initiation de tennis, ce à quoi monsieur André Boudreau l'invite à voir les possibilités avec lui, car c'est tout à fait possible. Selon la saison, il y a une possibilité d'impliquer l'école à un tel projet.

Madame Chantal Beauchemin suggère de développer de nouveaux projets pour la clientèle adolescente, car peu d'activités les concernent. Elle suggère un concours en lien avec la St-Jean Baptiste, en collaboration avec la Maison de jeunes. Madame Annie Houle suggère pour sa part un projet de cours de photo pour cette clientèle. Il y avait des danses pour adolescents auparavant, ce projet pourrait être relancé.

Madame Marie-Claude Racine nous parle par la suite de son mandant quant aux services aux familles. Le CCL confirme que les services aux familles et le loisir sont intimement liés, souvent même, la ligne est mince entre les deux domaines. Monsieur André Boudreau demande si la Municipalité a une politique familiale, ce que ne croit pas Madame Racine. Madame Annie Houle nous confirme cependant qu'une telle politique a été déposée au Conseil il y a quelques années de suggère à Monsieur André Boudreau de tenter de retrouver ces documents.

6. Autres sujets
  - a. Poubelles sur promenades canines

Madame Geneviève Beaulieu parle au CCL de la problématique du manque de poubelles sur les chemins de promenade canine à la Municipalité. Elle propose l'installation d'une poubelle adaptée à chaque boîte postale et de rendre plus accessibles certaines poubelles déjà existantes afin de les rendre plus accessibles de la rue. Monsieur André Boudreau affirme qu'il a pris les informations transmises et qu'il les transmettra aux Travaux publics pour suivi.

7. Prochaine rencontre

**La prochaine rencontre est fixée au 21 mars prochain, à 19h.**

8. Fin de la rencontre

La levée de la rencontre est prononcée à 22h15, proposée par monsieur André Boudreau , approuvée à l'unanimité.